CONCOURS EXTERNE, INTERNE & 3ème CONCOURS
AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

SESSION 2021

RESOLUTION D'UN CAS PRATIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un·e agent·e de maîtrise territorial·e dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle la/le candidat·e concourt.

Durée : 2 heures
Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE, RESEAUX DIVERS.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- L'utilisation d'une calculatrice électronique programmable ou non-programmable sans dispositif de communication à distance est autorisée.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 20 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- **Le candidat s'il traite les questions dans un ordre différent prendra le soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.**

- **Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas …**

- **Seuls les documents comportant la mention :**
  « DOCUMENT A COMPLETER ET A JOINDRE A VOTRE COPIE DE CONCOURS ».
  seront ramassés et agrafés à votre copie de concours.
  Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur ce document (Nom, N°, etc.).

Vous êtes Agent de Maîtrise responsable du service bâtiment de la ville de TECHNIVILLE composé de 10 agents. Monsieur le Maire envisage la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale pour optimiser la maintenance des bâtiments de la ville.

Le directeur des services techniques vous demande de mener une réflexion sur le sujet et vous charge de décrire l'esquisse d'un outil destiné à mobiliser l'ensemble de vos équipes.

Question 1 Vous rédigez une note d'information sur la faisabilité d'un tel projet sachant que Monsieur le Maire envisage de faire une première communication au prochain conseil municipal prévu la semaine prochaine (4 points).

Question 2 En utilisant les éléments des documents 1 et 2, vous déclinerez une esquisse de la procédure que vous envisagez pour intégrer le projet dans votre service (7 points).

Question 3 Un projet d'aménagement des volumes du « Pôle Enfants Jeunesse » de la ville a été voté par le conseil municipal.

Le projet concerne :

- des travaux préparatoires
- du gros œuvre (démolition d'un mur porteur dans le but d'optimiser les volumes)
- de la plâtrerie
- de la rénovation de chauffage
- de la mise aux normes de l'électricité
- de la peinture

(5 points)

En utilisant les éléments du document 3 et le plan (Annexe1), on vous demande de présenter :

3.A Le schéma organisationnel de l'opération en précisant les différents acteurs intervenant à la réalisation du projet et leurs missions (2 points).

3.B Les mesures sanitaires liées au COVID 19 qu'il conviendra d'intégrer dans la phase opérationnelle (2 points).

3.C La procédure de commande à envisager (1 point).

Question 4 Vous êtes chargé de compléter les tableaux financiers représentant l'évolution des acomptes payés à l'entreprise (4 points).

4.A Vous complèterez les tableaux financiers (Annexe 2) et représenterez un graphique montrant l'évolution du coût réel des travaux par rapport au coût estimé en vous reportant au document 4 (3 points).

4.B Vous devez calculer l'écart exprimé en pourcentage (%) entre l'estimation initiale des travaux et le coût réel (1 point).

Liste des documents :

Document 1 **« 10 étapes pour bien gérer son patrimoine immobilier ».**
Banquesdesterritoires.fr - Fiche CERTU / Gestion du patrimoine dans les petites collectivités – Juillet 2013 - 6 pages.

Document 2 **« Définitions générales extraites de la norme AFNAO FDX 60-000 ».**
ingenierieindustrielle.blogspot.com – Consulté en septembre 2020 - 3 pages.

Document 3 **« Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus SARS-COV-2 » (Extrait).**
travail-emploi.gouv.fr - Ouvrages Réf. H5 G 02 20 - Novembre 2020 - 5 pages.

Document 4 **« Etat des facturations mensuelles réalisées ».**
Document interne - 1 page.

Annexe(s) :

Annexe 1 **«** Plan « Pôle Enfants Jeunesse » Techniville ».

Annexe 2 **«** Tableaux financiers ».

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.